

52
9933
DEPARTEMENT
de la
Gironde-Maritime
ARRONDISSEMENT
Rochefort
CANTON
de Royan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de ROYAN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 AVRIL 1952 19

OBJET :
DEPENSES
de
radiographie

L'an mil neuf cent cinquante deux 22 du mois
d'AVRIL, le Conseil Municipal de ROYAN
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
M. Ch. REGAZONI, Maire, en session { ordinaire
extraordinaire
d'après convocations faites le 16 avril 19 52

NOMBRE
de
Conseillers municipaux
pris part au vote :
52040

Etaient présents : MM. Ch. REGAZONI - Veyssière-
Rochedereux- Prugnaud- Hamboulin- Melle
Rikosky- MM. Bujard- Baudet- Bouchet-
Chazeaud- Gornil- Domecq- Guillaud- Pouget
Seugnet.

DATE
de l'affichage, à la porte
mairie, du compte
rendu de la séance :

Etait représenté M. Dufour par M. Baudet
Absents : MM.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans
le sein du Conseil.

M. Bujard, ayant obtenu la majorité des
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

M. Domecq signale les effets redoutables
des déplacements que doivent consentir les
malades du poumon pour se faire radiographier
à SAINTES et le Conseil proteste vivement sur
la carence des services de la Santé Publique
qui depuis 5 ans promettent toujours pour les
mois à venir l'installation d'un appareil de
radio au dispensaire communal.

Il semble cependant qu'une solution soit
proche, mais à la demande du Docteur

Fait et délibéré à Royan
les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. les membres présents

N'ont pas signé : MM. _____

acte a eu lieu au
public, établi à
a désignation de
(Art. 51 de la loi
1884).

ner à la suite
uiles empêchés
(Art. 57 de la loi
1884).